

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION

REUNION DU CONSEIL DU 01 février 2019

Le premier février deux mille dix-neuf à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Présents : Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN,

Absentes : Ariane de LAVILLEON, Julie TACCOEN

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de présents : 8
Nombre de pouvoir : 0
Nombre de votants : 8

- ✓ **Nomination d'une secrétaire : Marie Annick Le Bournault**

1. Approbation du compte rendu du 11 janvier 2019 : approbation à l'unanimité

2. Organisation du personnel

○ **Santé d'Eric LEBREC**

Eric LEBREC travaille en mi-temps thérapeutique depuis le 25 mars 2018. Son mi-temps thérapeutique se termine le 25 mars 2019. Il vient de subir la visite médicale de reprise par le médecin du Travail du centre de gestion, puis celle du docteur agréé.

Les deux médecins souhaitent que le comité médical du Centre de gestion soit consulté pour définir la suite à donner à son emploi.

Après consultation du service médical et du service carrière du centre de gestion, les actions suivantes ont été entreprises :

- Etablissement du dossier médical
- Constitution d'un dossier de demande « statut d'handicapé »
- Demande de passage devant le comité médical,

○ **Démission de Laetitia BAPTISTA**

Laetitia BAPTISTA a donné sa démission le 14 janvier 2019 et quittera son poste le 14 février 2019.

• **Situation et gestion du personnel de la commune :**

La situation n'est pas simple à régler pour la gestion de la commune :

- ✓ **Eric Lebrec reprend à plein temps**, il ne peut pas travailler seul.
- ✓ **Eric Lebrec ne peut travailler qu'à mi-temps**, comment fait-il pour subvenir à ses besoins avec un salaire à mi-temps ? Y a-t-il une solution d'indemnité compensatrice ?
- ✓ **L'embauche à plein temps du remplaçant de Laetitia Baptista** est possible car nos effectifs restent à 1.5 personne.

Pour répondre à ces questions, nos démarches ont été les suivantes :

- **Prise de contact avec l'assistance sociale de Pacy :**
- **Rendez-vous avec le centre de gestion de l'EURE,**
- les décisions prises sont les suivantes :

- ✓ Jusqu'au 26 mars, Eric Lebrec termine son mi-temps thérapeutique ordinaire
- ✓ Eric Lebrec doit passer devant le comité médical qui statuera sur les modalités de reprise.

➔ **Remplacement de Laëtitia Baptista :** nous avons recontacté Gwendoline Veillard que nous avons retenu ait il y a 1 an environ, en tant que candidate au poste à mi-temps ouvert à candidature. Gwendoline Veillard est prête à travailler à mi-temps. Aussi, compte tenu des décisions proposées avec le Centre de Gestion, nous décidons de lancer une embauche suivant le processus suivant :

- Embauche à mi-temps de Gwendoline en remplacement de Laetitia.
- Suivi d'un plein temps en fonction des résultats médicaux d'Eric Lebrec.

Avec cette solution, les effectifs de la commune restent constants de 1.5 personnes.

Suite à ces explications, Le maire met au vote la décision d'embauche de Gwendoline Veillard en remplacement de Laëtitia Baptista :

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité l'embauche de Gwendoline Veillard en remplacement de Laëtitia Baptista démissionnaire à compter du 19 février dans les conditions de salaire que Laëtitia Baptista (mi-temps).

3. Dossiers investissements engagés en 2018 (terminés ou en cours) :

- Cheminement voie piétonne de Ménilles à l'église : avancement des travaux allant sur leur fin. Une première facture vient de nous être envoyée et se monte à 89 036,40 €TTC. Le solde devrait se monter à 20 000,00€ TTC environ.
- Chemin pédestre entre Croisy et Saint Aquilin du fond de vallée (subventions acquises) : Coté des actions de responsabilité de Croisy, il nous faut maintenant prévoir la pose des clôtures et les passages à gué des fossés. Ces actions seront faites dans le cadre du marché subventionné.
- Boucle B (demande de subvention en cours) : nous avons maintenant l'accord de Patrick de Monicault pour céder la bande de 4 m de son terrain (B28) pour la réalisation du chemin de la boucle B et l'accord de M Collignon pour céder pour 1€ la bande nécessaire à la jonction entre le chemin des sablons et le bras du Bechet et la cession également du vannage. Une convention va être signée Il nous faut finaliser les devis et faire l'acquisition des terrains. Suite à rendez-vous avec Laurence Desvignes et Emanuelle Renouf, nous avons l'accord de la SNA pour nous octroyer une subvention de 30%. Il nous faut donc revoir les devis pour la réfection du vannage au bout du chemin des Sablons et avoir l'accord d'un financement par le Syndicat de Rivière et l'association des riverains (ASCO) Il faut aussi demander au géomètre le bornage des parcelles à acquérir, avoir les N° des parcelles cadastrales et avoir l'estimation du notaire.
- Fin des travaux du SIEGE pour l'enfouissement des réseaux chemin des alouettes. La tour est démontée. Reste par ENEDIS la suppression des poteaux béton jusqu'au hameau de Haut Croisy. La facture devrait nous parvenir dans les semaines qui viennent (9000€)

4. Orientation budgétaire- Liste des projets d'investissements 2019 :

Projet de Compte administratif 2018

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	prévisions	réalisations
Dépenses de fonctionnement	253 640.78 €	206 435.19 €
Recettes de fonctionnement	253 640.78 €	210 298.95 €
<i>excédent de fonctionnement 2017</i>		48 791.78 €
Résultats de fonctionnement		52 655.54 € (1)

Dépenses d'investissement	285 674.45 €	77 160.82 €
Recettes d'investissement	285 674.45 €	48 647.00 €
<i>recette d'investissement 2017</i>		16 534.84 €

Résultat d'investissement		-11 978.98 € (2)
----------------------------------	--	-------------------------

BILAN 2018 (1)+(2)	40 676.56 €
---------------------------	--------------------

Remarque : Le montant de versement de la fondation du patrimoine n'a pas été pris en compte dans ce tableau : il se monte à 5 000€ à ce jour.

Suite à la présentation du projet de budget, le conseil après analyse et délibération vote à l'unanimité le projet présenté qui servira pour établir le BP 2019 qui sera présenté au prochain conseil de mars.

- **Fonctionnement** : le budget sera tributaire des charges de personnel. La totalité de ces charges correspondra aux salaires d'Eric LEBREC, Gwendoline VIELLARD, Christelle GAUTIER et Julie LEROY. Il faudra déduire la part de remboursement des assurances qui viendra en déduction des congés maladie d'Eric Lebrec.

- Projets d'investissements 2019.

Les projets qui pour l'instant sont en cours d'élaboration et qui sont à prendre en compte pour nos dépenses de notre budget sont :

- **Financement des travaux de mise en souterrain du réseau ENEDIS** : facturation du SIEGE en attente. (chemin des alouettes et du Haut Croisy). Les travaux ne sont pas terminés attente facturation de la part commune par le SIEGE. (7500€)
- **Aménagement du fond de vallée** (jonction Croisy/ Saint Aquilin) sous maîtrise d'œuvre de Pacy sur Eure.
- **Aménagement de la boucle B** : Création d'une passerelle pour la traversée du bras du Bechet, et aménagement chemin piétons le long de la parcelle B28 et B27 (accord du propriétaire pour vendre une bande 4 m le long de la clôture), enfin passage au-dessus du bras mort et retour par le chemin de vieilles pâtures jusqu'à l'église. (subvention DETR 40% + SNA 30%) (budget de dépense à préciser de 50 000€) et restauration du vannage en mauvaise état (Participation du SIRE 2 et de l'ASCO) (budget de 2 000 €)

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité l'accord pour la signature de la convention avec Kahler communication et pour le lancement du bornage afin de définir les plans des divisions parcellaires du cadastre à acquérir. (ZB07 et ZB28).

- **Réfection des trottoirs de la mairie** jusqu'au pont du Sagout (subvention DETR + SNA) (15 000€ environ à confirmer) avec 40% de subvention. Le conseil donne son accord pour intégrer dans les travaux la réfection de l'entrée du moulin à l'image de ce qui a été réalisé pour toutes les entrées de la route de Ménilles.
- Achat petits matériels (nécessité pour satisfaire les exigences du document unique de protection des risques au travail + exigences de contrôles (APAVE) (5 000€)
- Proposition de prendre en charge par la commune au profit de toutes les habitations l'ensemble des branchements et des boitiers pour l'alimentation en haut débit par la fibre optique. (120€ par branchement, soit 14 400€ TTC).
Ces éléments seront délibérés ultérieurement, lors du vote du budget.

5. Compte rendu des réunions syndicales et de celles de l'Agglo

- ✓ **Modification des statuts de SNA (les nouveaux statuts sont consultables en mairie aux heures de permanence)**

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts de la SNA.

- ✓ **Convention SNA/Commune pour la réalisation des contrôles des poteaux à incendie :**
Rappel : le SDIS ne souhaite plus réaliser les contrôles des hydrants. La SNA propose donc de prendre le relais pour réaliser ces contrôles.
Procédure identique à celle du SDIS
Cout : Fixe 80€ HT + 10 € HT par hydrant. On compte 8 bornes d'incendie sur la commune.

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de SNA et donne l'autorisation au maire de signer la convention qui nous engage sur ces contrôles.

- ✓ **Territoire 100% énergies renouvelables subventions mobilisables : présentation des aides accordées aux collectivités**
- ✓ **Atelier de concertation du plan Climat Air Energie Territorial – Tirage au sort d'habitants :** Afin de pouvoir concerter un nombre important d'habitants, le conseil communautaire du 20 novembre dernier a voté de sélectionner 5 habitants de chaque commune par tirage au sort.

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal n'adopte pas le tirage au sort parmi les listes électorales et demande davantage d'explications sur les modalités de participation avant de se prononcer.

- ✓ **Rapport d'activité 2017 de SNA :** la règle est de faire une présentation en conseil municipal. Ce rapport fait la synthèse et le bilan des actions menées au regard de chacune des compétences de la SNA. Le maire indique qu'il est à disposition en mairie pour le parcourir et en prendre connaissance.

6. Comité de pilotage du site Natura 2000 : désignation d'un titulaire et d'un suppléant

Candidats ?

Jean Michel de Monicault : titulaire

Jean François Carrière : suppléant.

Le conseil après délibération vote à l'unanimité les deux représentants : 1 titulaire JM de Monicault et 1 suppléant JF Carrière. Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité l'élection des deux représentants.

7. Informations et questions diverses

- **Débat publics et cahier citoyen de doléances** : un cahier a été mis en place à la mairie et est disponible pour venir y écrire ses doléances. Pour l'organisation d'un débat, le maire met à la disposition la salle de la mairie et la logistique pour celui qui souhaite organiser ce débat.

- **Comité des fêtes : programme du semestre**

07 Avril Chasse au trésor

Rdv à la mairie à 11H avec un sac et des bottes

26 Mai Fête des voisins

Rdv 11H30 à la mairie avec votre pique-nique

Apéritif offert- Barbecue disponible sur place

Au programme : château gonflable et tournoi de foot

15 Juin Sortie à l'Armada de Rouen

Un car sera mis à disposition, il vous déposera au cœur de l'évènement.

10 € Adulte et 5 € enfant (pour les familles de Croisy sur Eure)

Le comité des fêtes passera voir chaque habitant

14 Juillet Concours de pétanque

A 9h, comme chaque année, notre incontournable tournoi de pétanque

- **Appel à contribution de la SACEM**
- **Compte rendu de la réunion du samedi 12 janvier avec les membres de la copropriété du moulin de Croisy** : le maire présente le compte rendu rédigé par la copropriété. Le maire de son côté a fait un résumé des discussions qui ont eu lieu le 12 janvier. Aucune contradictions ne semblent exister. Le maire fera une réponse à la copropriété pour leur signifier notre accord. .

8. Prochain rendez-vous :

Conseil municipal le 01 mars 2019

Certifiée par la secrétaire de séance

Marie Annick Le Bournault

Le Maire

Jean Michel de Monicault